



www.transparencymaroc.ma
TRANSPARENCY MAROC
Observatoire de la corruption
onc@menara.ma

Septembre 2009

Revue de presse hebdomadaire n°72

**Semaine :
Du 5 Septembre au 11 Septembre 2009**

Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la Corruption

05-06/09/2009

Triha révèle les noms des juges qui l'ont acquitté

Bien qu'il soit recherché par les autorités, le baron de la drogue Triha a réussi à s'en sortir grâce à l'aide de certains juges de la ville de Tétouan, qui l'ont acquitté de tous les chefs d'inculpation qui pesaient sur lui. Triha s'approvisionnait dans la région de Chefchaouen, et faisait passer la drogue en Espagne. Il a réussi à amasser une fortune qui dépasse les vingt milliards de centimes.

Al Ahdad Al Maghribia

Quelques textes de la réforme seront prêts pour la prochaine session parlementaire

Le ministre de la justice M. Abdelwahed RADI a affirmé dans une déclaration à la presse que le programme de mise en œuvre de la réforme de la justice concernera toutes les institutions judiciaires civiles et militaires. Le ministre a également déclaré la mise en place future d'un institut pour la gestion des affaires sociales réservé aux juges et aux cadres de la profession et d'un numéro vert pour traiter les réclamations des citoyens.

Al Ittihad Al Ichtiraki

Un numéro vert pour dénoncer la corruption des juges

Le ministre de la justice, M. Abdelwahed RADI, a déclaré que son ministère envisage de mettre en place un numéro vert qui fonctionnera 24 heures sur 24 pour dénoncer la corruption chez les juges et les fonctionnaires du ministère. Il a souligné également que la réforme du secteur concernera la justice militaire et la justice civile et veillera à améliorer la condition sociale des fonctionnaires. Enfin, il a annoncé une série de mesures visant à améliorer le secteur telle la révision des critères de recrutement des futurs fonctionnaires de la justice, la création de nouveaux tribunaux, l'augmentation du nombre des juges, ...etc.

Annahar Al Maghribia

07/09/2009

EL HYANI : L'association ne fait plus confiance ni au ministère de l'Habitat ni à la société Al Omrane Tamesna

M. E. EL HYANI, président de l'association « Tamesna awalan » dénonce l'arrêt des travaux du projet Tamesna mené par la société « Général Contractor ». Il déclare que cette société n'arrive pas à régulariser la situation des personnes ayant honoré leurs engagements mais qui n'ont toujours pas reçu leurs appartements. M. EL HYANI déclare également ne plus faire confiance au ministère de l'habitat.

Attajdid

Le procureur du Roi retire l'affaire « Triha » au juge d'instruction de la première chambre

Le procureur du Roi près la Cour d'Appel de Casablanca, a retiré l'affaire « Triha » au juge d'instruction de la première chambre pour la confier à son confrère de la troisième chambre. Cette décision n'a fait l'objet d'aucune publicité. Par ailleurs, le seul chef d'inculpation qui a été retenu contre « Triha » concerne le trafic de drogue.

Al Massae

L'AMDH adresse une missive à BENMOUSSA

L'Association Marocaine des Droits de l'Homme (AMDH) soutient la cause du citoyen Abderrahim AMRANI « sauvagement agressé par des éléments de la police ». L'ONG a adressé une lettre à Monsieur le ministre de l'Intérieur pour demander l'ouverture d'une enquête afin de punir les coupables. L'histoire remonte à plus de deux semaines quand une cliente s'est présentée chez la victime dans son magasin de vente de fruits et légumes. Comme le marchand ne disposait pas de la monnaie de 200 Dhs et qu'il a demandé à sa cliente de payer une autre fois, celle-ci a interprété cela autrement l'accusant de harcèlement. Un policier, ami de la cliente, accompagné de ses amis, a décidé de donner une leçon au malheureux et ils se sont bien occupés de lui, affirme l'AMDH.

Le Soir

Agadir : plainte contre le wali

La société Grand Agadir Bus (GAB) poursuit Rachid Filali, wali de Souss-Massa-Drâa devant la chambre criminelle de la Cour Suprême pour faux en écriture publique ou authentique en vertu des articles 353, 354 et 360 du code pénal.

L'Economiste

08/09/2009

La police judiciaire entame des enquêtes sur la municipalité de Saïdia

Des irrégularités ont entaché les élections du conseil provincial à Saïdia. En effet, des mandataires d'une liste électorale ont falsifié la signature d'un émigré marocain résidant en Espagne afin de le rallier à leur parti. Trois membres de la police judiciaire ont été dépêchés pour enquêter sur cette affaire.

Bayane Al Yaoum

Deux associations bénéficient de 65 milliards de centimes

Selon certaines sources, ce sont deux associations proches du ministère de l'éducation qui se voient accorder annuellement plus de 65 milliards de dirhams pour le financement de leurs activités. Les autorités sont restées totalement muettes face à ce détournement de l'argent public, bien qu'elles soient au courant de cette situation.

Asdae

Le système national d'intégrité est contestable et l'ICPC est dépourvue de plusieurs pouvoirs

Dans un entretien accordé au journal AL Mounaataf, M. Rachid Filali Mknassi, secrétaire général de Transparency Maroc, estime que la création de l'Instance Centrale de Prévention de la Corruption est l'une des concrétisations de la ratification de la convention des Nations Unies contre la corruption. Il rappelle les limites des pouvoirs attribués à l'instance qui est dépourvue à la fois de l'autonomie institutionnelle et de tout pouvoir en matière d'investigation et de poursuite. M. Rachid Filali déclare aussi que le système national d'intégrité est contestable vu que l'appareil judiciaire ne remplit pas ses fonctions concernant la lutte contre la corruption et la moralisation du travail dans les tribunaux.

Al Mounaataf

En attente du fil anti-corruption... !

Le Ministère de la Justice se prépare pour la mise en service du numéro vert qui recevra les plaintes des citoyens au sein des tribunaux. Tout citoyen ayant un litige au tribunal avec un fonctionnaire ou même avec un juge pourra recourir à ce numéro.

Al Haraka

Jamal ZAIM : « Nous avons pris en otage des militaires pour transmettre au Roi des preuves d'implication de hauts agents dans des affaires de corruption »

L'ancien sergent des FAR, Jamal ZAIM revient sur les détails de la prise en otage réalisée avec son ami Brahim JELTI (son complice), de militaires qui se livraient à toutes sortes de trafics. « Nous avons écrit un livre et tourné une vidéo qui décrit cette réalité. Il ne restait plus qu'à les faire parvenir au Roi, le chef suprême des armées. Nous avons pris des otages et lancé un ultimatum afin de pouvoir remettre les documents en question directement au Roi ». Jamal ZAIM a été condamné à huit ans de prison alors que son « complice », Brahim JELTI a écopé de sept ans de prison. En retrouvant sa liberté, ZAIM dénonce les mauvaises conditions de sa détention.

Al Massae

09/09/2009

Protestation contre les résultats d'un concours au ministère de l'Education

Des noms de personnes qui n'ont pas passé l'examen figurent parmi les admis, à la suite du concours de recrutement direct organisé par le ministère de l'Education ; cela a provoqué la colère de plusieurs candidats qui ont manifesté contre cette injustice.

Al Jarida

La corruption et la faiblesse des infrastructures limitent le développement de la compétitivité au Maroc

Selon le rapport de la compétitivité pour l'année 2009/2010, publié par le Forum Economique International, le Maroc occupe la 10^{ème} place sur les 13 pays arabes sondés et la 73^{ème} au plan mondial. Le rapport révèle plusieurs insuffisances notamment des indices négatifs concernant les besoins vitaux et la corruption, et il dénonce une faiblesse des infrastructures ainsi qu'un grand manque de main-d'œuvre qualifiée dans le pays.

Attajdid

Un haut responsable protège les pilleurs de sable

Le pillage de sable représente une vraie menace pour l'environnement mais rapporte malheureusement des millions. Par conséquent, des propriétaires de camionnettes n'ont pas hésité à se servir sur la côte de Kenitra et ses environs ces dernières semaines, sous la protection d'un haut responsable de la ville qui intervient pour leur libération à chaque réquisition.

Al Massae

Chambre des Conseillers : la bataille pour le tiers a démarré

Seuls les grands électeurs seront appelés aux urnes pour procéder au renouvellement du tiers de la Chambre des Conseillers le 2 octobre prochain et clôturer les élections 2009. Selon les témoignages de plusieurs acteurs politiques, la corruption a encore fait des ravages avec des voix qui ont coûté en moyenne 3 000 dirhams (8 000 Dh à Doukkala Abda du côté d'Agadir, entre 5 000 et 7 000 Dh pour intégrer une liste à Marrakech). Les prix se sont envolés dans certaines villes atteignant un million de Dh quand le nombre de voix nécessaires pour obtenir le poste convoité était réduit. Les autorités chargées de lutter contre le phénomène voient ainsi leur tâche se compliquer avec l'apparition de nouvelles méthodes de «triche» comme l'indique Mustapha CHTATBI, candidat RNI à Doukkala Abda.

Attajdid

10/09/2009

Une affaire d'abus de pouvoir et de détournement de l'argent public devant la justice à Tanger

Un entrepreneur poursuivi pour chèque sans provision et détenu actuellement à la prison locale de Tanger, clame son innocence et affirme avoir été victime d'un groupe de malfaiteurs. Ainsi, des fonctionnaires de l'administration des impôts, un comptable, un parlementaire et un secrétaire comparaitront devant les juges du tribunal de première instance de Tanger pour abus de pouvoir, escroquerie, falsification et détournement de fonds.

Al Alam

Arrestation de trois gendarmes et saisie de 100 kg de drogue à Essaouira

Trois membres de la Gendarmerie Royale d'Essaouira ont été arrêtés mardi dernier au point de contrôle situé à 25 km de la route nationale au nord de la ville d'Essaouira. Ils sont interrogés au Tribunal Militaire au sujet des 5 000 Dhs qu'ils détenaient lorsque les gendarmes de la région de Taftacht située sur la route de Marrakech, ont découvert une voiture contenant plus de 100 kg de drogue et dont les propriétaires ont réussi à prendre la fuite.

Al Ahdad Al Maghribia

Latifa El Abida parle de la réforme

Mme Latifa El ABIDA, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education Nationale a exposé les nouvelles stratégies de son ministère, à savoir l'augmentation du budget de la formation scolaire qui passera de 100 à 520 millions de Dhs. Il s'agit selon elle d'investir pour réformer la structure de formation de base et d'appliquer la pédagogie de l'écoute et du soutien aux élèves et au corps enseignant. L'objectif sera d'asseoir une meilleure discipline de l'enseignement, apte à relever les défis de la génération de l'école Annajah.

Al Ittihad Al Ichtiraki

11/09/2009

Poursuite contre le président de la commune d'Ouled Hcine

Le président de la commune Ouled Hcine à El Jadida est accusé de faux témoignage pour avoir exclu deux candidats aux élections dans sa commune.

Al Ittihad Al Ichtiraki

Les élections de Ménara confirmées

La Cour d'Appel Administrative de Marrakech a infirmé le jugement du tribunal administratif portant annulation des résultats des élections communales du 12 juin dernier au niveau de la circonscription de Ménara. La Cour d'appel a également rejeté l'ensemble des recours portant sur la remise en cause du processus électoral au niveau de cette circonscription.

Le Matin

ICPC : La lutte contre la corruption un levier essentiel pour une économie concurrentielle

La lutte et la prévention de la corruption constituent un levier essentiel pour l'édification d'une économie saine et concurrentielle, ont souligné, mercredi à Casablanca, les participants à une conférence sur « le rôle de l'Instance Centrale de Prévention de la corruption » (ICPC). Ils ont également insisté sur la multiplication des campagnes de sensibilisation autour des répercussions néfastes de la corruption. Lors de la conférence animée par Abdeslam ABOUDRAR, président de L'ICPC, l'accent a été mis sur la conjugaison des efforts et l'implication de tout un chacun pour juguler ce fléau.

Al Bayane

L'ICPC veut des normes d'intégrité et de prévention

Corruption ! Un mal qui plombe à la fois économie et mœurs. Le Maroc est classé 80e sur les 180 pays les plus corrompus, selon le rapport de Transparency International et 128e selon le rapport Doing Business de la Banque Mondiale. La corruption continue d'être un handicap majeur qui nuit à l'attractivité du Maroc et à son ouverture. On s'interroge même sur l'efficacité des mesures nécessaires pour attirer durablement l'investisseur étranger. «Le manque à gagner est énorme», selon Abdeslam ABOUDRAR, président de l'Instance Centrale de Prévention de la Corruption (ICPC). L'octroi de licences ainsi que l'exécution des contrats passent souvent par la voie de la corruption qui, dans ce sens, « réduit l'attractivité des investissements extérieurs et perpétue l'opacité dans les circuits économiques », martèle le militant. Par ailleurs, lors d'une rencontre organisée mercredi dernier par l'Union Nationale des Ingénieurs Marocains (UNIM), ABOUDRAR, fidèle à sa réputation, évoque un certain nombre de mesures entreprises par son instance pour sortir le pays de son statut de cancre.

L'Economiste

Anti-corruption : Transparency a-t-elle rangé les armes ?

Les observateurs s'interrogent sur le silence observé par Transparency concernant le travail de l'ICPC (Instance Centrale de Prévention de la Corruption). M. Rachid Filali Meknassi, secrétaire général, a rappelé que l'association n'a pas changé de position, la sonnette d'alarme sera tirée quand il le faut. Quant à M. Akesbi, membre du bureau exécutif de Transparency Maroc, il a promis que dans les mois qui viennent, une évaluation sérieuse sera faite des progrès accomplis. L'état des lieux sera à l'ordre du jour du Conseil national de Transparency qui se réunira le 12 septembre et au cours duquel sera également discuté le plan d'action biennal de l'ONG.

Le Soir